

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation Automobile qui effectuera l'entretien de votre CITROËN.

Faites compléter les cases (date, kilométrage, prochaine visite, ...) ci-dessous, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation Automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente du véhicule, il est nécessaire de transmettre tous les documents de bord du véhicule au nouveau propriétaire.

- **Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions de garantie du constructeur.**

Date : 05.12.17 km : 19015

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐



ZA La Plaine - BP 229 Cessy - 01172 Gex cedex
TÉL : +33 (0)4 50 20 54 54 - FAX : +33 (0)4 50 41 44 01
SAS au capital de 517 500 €
Siren 343 247 672 RCS Bourg en Bresse
TVA FR 49 343 247 072

Prochaine visite _____
à _____ km ou le / /

Date : 5.12.18 km : 4196

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐



ZA La Plaine - BP 229 Cessy - 01172 Gex cedex
TÉL : +33 (0)4 50 20 54 54 - FAX : +33 (0)4 50 41 44 01
SAS au capital de 517 500 €
Siren 343 247 672 RCS Bourg en Bresse
TVA FR 49 343 247 072

Prochaine visite _____
à _____ km ou le / /

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date : 18 / 12 / 19 km : 62 558

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐



Entretien Périodique
Cachet de
l'établissement
ZA La Plaine - BP 229 Cessy - 01172 Gex cedex
TÉL : +33 (0)4 50 20 54 54 - FAX : +33 (0)4 50 41 44 01
SAS au capital de 517 500 €
Siren 343 247 672 RCS Bourg en Bresse
TVA FR 49 343 247 672

Prochaine visite _____
à _____ km ou le ____ / ____ / ____

Date : ____ / ____ / ____ km : ____

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique
Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
à _____ km ou le ____ / ____ / ____

Date : ____ / ____ / ____ km : ____

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique
Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
à _____ km ou le ____ / ____ / ____

Date : ____ / ____ / ____ km : ____

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique
Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
à _____ km ou le ____ / ____ / ____

CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
SIÈGE SOCIAL
 ZA LA PLAINE 116 imp. de la Lioude - BP229 CESSY - 01172 GEX CEDEX
 Tél : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12
 SIRET : 343 247 672 00029 - NAF 4511Z
 N° ORIAS : 13007262
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 Site Internet : www.jeanlain.com E-mail : qualite@jeanlain.com

DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
 Espace de l'Allondon - 01630 ST GENIS POUILLY
 Tél : 04 50 42 01 50 - FAX : 04 50 42 01 49
 SIRET : 343 247 672 00037 - NAF 4511Z
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 E-mail : qualite@jeanlain.com

JEANLAIN ASSISTANCE 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CUNRY	LIBELLE COMPTÉ	PER. CODE	DATE DE RELEVÉ
FACTURE	29/12/2023	10012			29/12/2023
	1-320794	812455			
	N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046	DUPLICATA	1/1
	C4 CACTUS	EG-488-JV	120000	14443	LEVEUGLE Florent
	MODÈLE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRX UNITAIRE	% REMISE	TTC	CT
** OR 812455 DU 21/12/2023 **					
A : TEMOIN S ALLUME EN ROULANT					
1628924280 ELECTROVANNE PILOTAGE DISTRIBU OG	1,00	172,33		172,33	
019D0910 REMPLACEMENT ELECTROVANNE	0,20	120,00		24,00	
DISTRIB VARIABLE ECHAP					
MO-LASER *diag	1,00	120,00		120,00	
00003010 CONTROLE + ESSAI SIMPLE	0,25	144,00		36,00	
VEHICULE					

SOUS-TOTAL INTERVENTION A 352,33 (0,00 TTC)

TOU TE L EQUIPE APRES VENTE JEAN LAIN MOBILITES VOUS REMERCIE
 *** PANNE-ACCIDENT-CREVAISON-PERTE DE CLES-ERREUR DE CARBURANT***
 *** UN SEUL NUMERO 0800 05 24 24 ***
 AIDEZ-NOUS A NOUS AMELIORER EN REPO N DANT A L ENQUETE SATISFACTION
 ENVOYEE LE SAMEDI SOIR PAR LE CONSTRUCTEUR

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 90.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

352,33

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

Adresser votre règlement à :
 DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
 CITROËN ADVISOR
citroen.fr

	CT	MONTANT H.T.	TAXE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	
C	10012	7	293,61	20,00	58,72
F	1-320794				
D	29/12/2023				
M	352,33				
R	2040				
E					

PAPILLON A JOINDRE
A VOTRE REGLEMENT

PAPILLON À JOINDRE
 À VOTRE RÈGLEMENT

**CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
SIEGE SOCIAL**

ZA LA PLAINE 116 imp.de la Lioude - BP229 CE69Y - 01172 GEX CEDEX
Tel : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12
SIRET : 343 247 672 00029 - NAF 4511Z
N° ORIAS : 13007262
TVA INTRA : FR 49 343 247 672
Site Internet : www.jeanlain.com E-mail : qualite@jeanlain.com

DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX

Espace de l'Allondon - 01530 ST GENIS POUILLY
Tel : 04 50 42 01 50 - FAX : 04 50 42 01 49
SIRET : 343 247 672 00037 - NAF 4511Z
TVA INTRA : FR 49 343 247 672
E-mail : qualite@jeanlain.com

JEANLAIN ASSISTANCE 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REF. COE	DATE DE RELEVEMENT
FACTURE	29/12/2023	ME	29/12/2023
1-320794	812455	VVA:	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO	

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046	DUPLICATA	1/1
C4 CACTUS	EG-488-JV	120000	14443	LEVEUGLE Florent	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nom PAGE
			TTC	TTC	
		QUANTITE	PROX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT

** OR 812455 DU 21/12/2023 **

A : TEMOIN S ALLUME EN ROULANT

1628924280	ELECTROVANNE PILOTAGE DISTRIBU	OG	1,00	172,33	172,33
019D0910	REPLACEMENT ELECTROVANNE		0,20	120,00	24,00
	DISTRIB VARIABLE ECHAP				
MO-LASER	*diag		1,00	120,00	120,00
00003010	CONTROLE + ESSAI SIMPLE		0,25	144,00	36,00
	VEHICULE				

SOUS-TOTAL INTERVENTION A 352,33 (0,00 TTC)

TOUTE L EQUIPE APRES VENTE JEAN LAIN MOBILITES VOUS REMERCIE

*** PANNE-ACCIDENT-CREVAISON-PERTE DE CLES-ERREUR DE CARBURANT***

*** UN SEUL NUMERO 0800 05 24 24 ***

AIDEZ-NOUS A NOUS AMELIORER EN REPONANT A L ENQUETE SATISFACTION

ENVOYEE LE SAMEDI SOIR PAR LE CONSTRUCTEUR

Ps de défaut sur la distribo, par il n'y a pas de voyant.

→ Courroie de distribo dépend type moteur n° chassis

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-335 du 12 mai 1980) TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

NET À PAYER

352,33

	CT	MONTANT HT	TVA 20,00	MONTANT T.V.A.
C	10012	7	293,61	58,72
F	1-320794			
D	29/12/2023			
M	352,33			
R	2040			
E				

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

Adresser votre règlement à :
DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes impayées et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute détermination doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur le commande de travaux

avis clients

CITROËN ADVISOR
citroen.fr

CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
SIÈGE SOCIAL
 ZA LA PLAINE 116 imp.de la Lioude - BP229 CESSY - 01172 GEX CEDEX
 Tél : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12
 SIRET : 343 247 672 00029 - NAF 4511Z
 N° ORIAS : 13007262
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 Site Internet : www.jeanlain.com E-mail : qualite@jeanlain.com

DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
 Espace de l'Allondon - 01630 ST GENIS POUILLY
 Tél : 04 50 42 01 50 - FAX : 04 50 42 01 49
 SIRET : 343 247 672 00037 - NAF 4511Z
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 E-mail : qualite@jeanlain.com

JEANLAIN ASSISTANCE 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE	REF. COE	DATE DE RELEVANT
FACTURE	18/03/2022	10003	ME	18/03/2022
1-309633	802622	VIN967ZD3		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPÉ	MARQUE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046		1/2
C4 CACTUS	EG-488-JV	99347	14443	MR BOREL NICOLAS	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	FR	AFFECTATION	N° PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT	CT
-------------	----------	--------------	----------	---------	----

** OR 802622 DU 11/03/2022 **

B : 9383XX08FR010108 FORFAIT AVANTAGE REVISION 1H 0W30					164,00
0000031338	JOINT 140	1,00			
E149134	FILTRE HUILE 1109AL	1,00			
1637755580	LIQUIDE LAVE VITRE 1L	1,00			
HU221	HUILE 0W30	3,50			
93830000	- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN				

SOUS-TOTAL INTERVENTION B 164,00 (0,00 TTC)

C : 05PHCO01FR010101 FORFAIT CARRE CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT					4,00
05PH0507	CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT				
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 4,00 (0,00 TTC)					

D : 4945PE03FR010102 FORFAIT AVANTAGE FILTRE HABITACLE					30,00
E146111	E:FILT POLLEN 1609428080 C3	1,00			
49450907	REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN				
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 30,00 (0,00 TTC)					

E : 0038ZZ01 FORFAIT traitement anti bacteries					29,00
MEC1	*MAIN D'OEUVRE MECANIQUE				
1608523580	STERILISANT CLIMATISATION	1,00			
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 29,00 (0,00 TTC)					

F : CO23FO01FR010101 FORFAIT 1 AN D ASSISTANCE OFFERTE, TEL 0800052424 (VOIR CITROEN.FR).					
0023FO00	FORFAIT VEHICULE ASSISTANCE				
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 0,00 (0,00 TTC)					

G : TR

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 00.335 du 12 mai 1990). TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

CT	MONTANT H.T.	TVA	MONTANT T.V.A.
----	--------------	-----	----------------

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

Adresser votre règlement à :
 DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
 CITROËN ADVISOR
citroen.fr

CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
SIEGE SOCIAL
 ZA LA PLAINE 116 imp.de la Lioude - BP229 CESSY - 01172 GEX CEDEX
 Tél : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12
 SIRET : 343 247 672 00029 - NAF 4511Z
 N° ORIAS : 13007262
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 Site Internet : www.jeanlain.com E-mail : qualite@jeanlain.com

DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX
 Espace de l'Allondon - 01630 ST GENIS POUILLY
 Tél : 04 50 42 01 50 - FAX : 04 50 42 01 49
 SIRET : 343 247 672 00037 - NAF 4511Z
 TVA INTRA : FR 49 343 247 672
 E-mail : qualite@jeanlain.com

JEANLAIN ASSISTANCE 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. GEX	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	18/03/2022	10003	ME	18/03/2022
1-309633	802622	VN987200		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO		

MARQUE	N° VIN	DATE PREMIERE CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046		2/2
C4 CACTUS	EG-488-JV	99347	14443	MR BOREL NICOLAS	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	FR	AFFECTATION	Nom PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRX UNITAIRE	% REMISE	TTC	QT
TRAIT PART.TRAITEMENT DES DECHETS	1,50	5,04		7,56	
SOUS-TOTAL INTERVENTION G	7,56 (0,00 TTC)				

H : INTERVENTION H

NOUS VOUS INFORMONS QUE LA DESINFECTION DE VOTRE VEHICULE VOUS A ETE OFFERTE

SOUS-TOTAL INTERVENTION H 0,00 (0,00 TTC)

DES A PRESENT, VOUS POUVEZ PRENDRE RDV EN LIGNE SUR MYCITROEN.COM

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°30.335 du 12 mai 1900). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

234,56

		CT	MONTANT H.T.	TVAUX TVA	MONTANT T.V.A.
C	10003	7	195,47	20,00	39,09
F	1-309633				
D	18/03/2022				
M	234,56				
R	2040				
E					
PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT					

PAPILLON À JOINDRE
 À VOTRE RÈGLEMENT

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

Adresser votre règlement à :
 DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-5 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
 CITROËN ADVISOR
citroen.fr

**CONCESSION CITROËN****DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX****SIEGE SOCIAL**

ZA LA PLAINE 116 imp.de la Tioude - BP229 CESSY - 01172 GEX CEDEX

Tél : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12

SIRET: 343 247 672 00029 - NAF 4511Z

TVA INTRA: FR 49 343 247 672

Site Internet : www.ginotgex.com E-mail : citroengex@ginotgex.com**SUCCURSALE**

Espace de l'Allondon - 01630 ST GENIS POUILLY

Tél : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49

SIRET: 343 247 672 00037 - NAF 4511Z

TVA INTRA: FR 49 343 247 672

E-mail : catherine.lamarche@ginotgex.com

Dépannage 7j/7: 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COURTE	ABF CODE	DATE DE RELEVEMENT
FACTURE	02/12/2020	10012		ME	02/12/2020
299172	793357	VN987263	TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VAVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046		1/2
C4 CACTUS	EG-488-JV	70630	14441	LEVEUGLE Florent	
MODELE	N° MATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nom PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PROX UNITAIRE	% REMISE	TTC	CT
-------------	----------	---------------	----------	-----	----

** OR 793357 DU 23/11/2020 **

A : VOYANT MOTEUR ALLUME / PERTE DE PUISSANCE

1628924280	ELECTROVANNE PILOTAGE DISTRIBU	0G	1,00	128,47	128,47
00003010	CONTROLE + ESSAI SIMPLE		0,25	28,02	28,02
	VEHICULE				
9R11RP00	REPARATION DIVERS		1,20	117,95	117,95

SOUS-TOTAL INTERVENTION A 274,44 (0,00 TTC)**B : HUILE A ETE REMPLI CAR IL EN MANQUAIT**

00006216A1	LAMPE 5ST	0M	1,00	2,88	2,88
------------	-----------	----	------	------	------

SOUS-TOTAL INTERVENTION B 2,88 (0,00 TTC)**C : POSE 4 ROUES**

POSE4R	POSE 4 ROUES			Montant TTC -->	38,00
--------	--------------	--	--	-----------------	-------

Dont T.V.A. 20,000 6,33

1617282980	E:4 PLAQUETTES FREIN AV PSA	6A	1,00	59,93	59,93
25210910	REMPLACEMENT PLAQUETTES DE		0,80	78,64	78,64
	FREIN AVANT				

SOUS-TOTAL INTERVENTION C 176,57 (0,00 TTC)**D : 3303ZZ01 FORFAIT DIAGNOSTIC**

MEC2	*MAIN D'OEUVRE T2 MECANIQUE				95,00
------	-----------------------------	--	--	--	-------

SOUS-TOTAL INTERVENTION D 95,00 (0,00 TTC)**E : INTERVENTION E**

NOUS VOUS INFORMONS QUE LA DESINFECTION DE VOTRE VEHICULE VOUS A ETE OFFERTE

SOUS-TOTAL INTERVENTION E 0,00 (0,00 TTC)**K : TRAITEMENT DES DECHETS**

TRAIT	PART.TRAITEMENT DES DECHETS	1,50	6,30	6,30
-------	-----------------------------	------	------	------

SOUS-TOTAL INTERVENTION K 6,30 (0,00 TTC)

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980).
T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYERC
F
D
M
R
EPAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CE	MONTANT H.T.	TVA	MONTANT T.V.A.
----	--------------	-----	----------------

Adresser votre règlement à :
DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux

avis clients

CITROËN ADVISOR
citroen.fr



CONCESSION CITROEN

DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX

SIEGE SOCIAL

ZA LA PLAINE 116 imp.de la Lioude - BP229 CESSY - 01172 GEX CEDEX

Tél : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 99 02 12

SIRET: 343 247 672 00029 - NAF 4511Z

TVA INTRA: FR 49 343 247 672

Site Internet : www.ginotex.com E-mail : citroengex@ginotex.com

CITROËN

SUCCURSALE

Espace de l'Allondon - 01630 ST GENIS POUILLY

Tél : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49

SIRET: 343 247 672 00037 - NAF 4511Z

TVA INTRA: FR 49 343 247 672

E-mail : catherine.lamarche@ginotex.com

Dépannage 7j/7: 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CODE	DATE DE RESLEVÉ
FACTURE	02/12/2020	10012	ME	02/12/2020
299172	793357	VN		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	3 ^{re}	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016	0046		2/2
	C4 CACTUS	EG-488-JV	70630	14441	LEVEUGLE Florent
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nom PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITE	PROX UNITAIRE	% REMISE	TTC	CT
L : 9383XX08FR010109 FORFAIT AVANTAGE REVISION 1H 0W30					
0000031338 JOINT 140	1,00				164,00
E149134 FILTRE HUILE 1109AL	1,00				
1637755580 LIQUIDE LAVE VITRE 1L	1,00				
HU221 HUILE 0W30	3,50				
93830000 - OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN					
SOUS-TOTAL INTERVENTION L 164,00 (0,00 TTC)					
M : 05PHCO01FR010101 FORFAIT CARRE CONTROLE PH LIQUIDE DE					
05PH0507 CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT					4,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION M 4,00 (0,00 TTC)					
N : 2612PE01FR020104 FORFAIT CARRE LIQUIDE DE FREIN					
1610725580 LIQUIDE FREIN	2,00				66,00
25022707 VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE					
SOUS-TOTAL INTERVENTION N 66,00 (0,00 TTC)					

DES A PRESENT, VOUS POUVEZ PRENDRE RDV EN LIGNE SUR MYCITROEN.COM

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER LE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-335 du 12 mai 1980).

TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

789,19

C 10012
F 299172
D 02/12/2020
M 789,19
R 2040
E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

Adresser votre règlement à :
DAPG - BP229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la date d'exigibilité desdites sommes. En outre, une indemnité forfaitaire d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes, sera appliquée au client pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients

CITROËN ADVISOR
citroen.fr

CONCESSION CITROËN DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX

SIÈGE SOCIAL

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex.
Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

SUCCURSALE

Z.A. de L'Allondon - 01630 Saint Genis Pouilly
Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49
Service commercial : 04 50 42 79 79

S.A.S. au Capital de 517 500 €

343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse

Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672

Site internet : <http://www.ginotex.com> - E-mail : citroengex@ginotex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	VERBIL COM	REF. CPE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE	18/12/19	VN987263	1001	ME	18/12/19
288522	784254				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	GPR	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/16	0046	MR BOREL NICOL	1
C4 CACTUS	EG-488-JV	62558	14441		
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	N° DE PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE TTC	MONTANT TTC	CT
B : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES				
FORFAIT.MO - OPERATIONS SYSTEMATIQUES			95,52	
D'ENTRETIEN				
FORFAIT.MO REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU)			9,55	
FORFAIT.MO REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR			9,55	
FORFAIT.MO REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN			9,55	
0000031338 JOINT 140	OG	1,61	1,61	
00001109AL FILTRE A HUILE EB/DW BLUE	ON	20,05	20,05	
1637755580 LIQUIDE LAVE VITRE 1L	OM	2,83	2,83	
HU221 HUILE 0W30	OX	3,50	23,16	81,06
9829930180 BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR	OM	3	25,13	75,38
9805552080 FILTRE A AIR PT 110CV 163	OM	1	35,90	35,90
1609428080 FILTRE POLLEN E146111 C3	OM	1	28,15	28,15
TRAIT PART.TRAITEMENT DES DECHETS	1,50	4,20	6,30	
SOUS-TOTAL INTERVENTION B			375,45 TTC	
F : FORFAIT traitement anti bacteries			29,00	
1608523580 STERILISANT CLIMATIS	1			
SOUS-TOTAL INTERVENTION F			29,00 TTC	
H : BATTERIE				
FORFAIT.MO REMPLACEMENT BATTERIE DE SERVITU			19,10	
9811722280 BATTERIE 12V L3 760A/70AH	OL	1	259,60	25,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION H			213,80 TTC	

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

MO-facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
10012			
C 288522	7	515,23	20,0
F 18/12/2019			103,02
D 618,25			
M 2040			
R 18/12/2019			

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

Adresser votre règlement :
DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

NET À PAYER

618,25

avis clients

★★★★★

CITROËN ADVISOR

citroen.fr



CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX

SIÈGE SOCIAL

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex
Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

SUCCURSALE

Z.A. de L'Allondon - 01630 Saint Genis Pouilly
Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49
Service commercial : 04 50 42 79 79S.A.S. au Capital de 517 500 €
343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse
Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672
Site internet : <http://www.ginotgex.com> - E-mail : citroengex@ginotgex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	05/12/18			ME	05/12/18
275932		773546	VN987263		
N° DE DOCUMENT		N° DE DOSSIER	N° VIN/VO		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF70PHNZBGE539396	28/10/16	0046		1
C4 CACTUS	EG-488-JV	41096	14441	MR BOREL, NICOL.	2
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	N° DE PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	CT
		TTC		TTC
B : 9383XX04FR010105 FORFAIT CARRE REVISION 0W30			196,00	
0000031338 JOINT 140	1			
00001109AL FILTRE A HUILE EB/DW	1			
1637755580 (MKT) LIQUIDE LAVE V	1			
HU221 HUILE 0W30				
SOUS-TOTAL INTERVENTION B			196,00 TTC	
C : 2612PE01FR020103 FORFAIT CARRE LIQUIDE DE FREIN			64,00	
1610725580 LIQUIDE FREIN	2			
SOUS-TOTAL INTERVENTION C			64,00 TTC	
E : TRAITEMENT				
TRAIT PART.TRAITEMENT DES DECHETS	1,50	3,77	5,65	
SOUS-TOTAL INTERVENTION E			5,65 TTC	
H : REMPLACEMENT FREIN AV				
FORFAIT.MO REMPLACEMENT 2 DISQUES FREIN AVA			105,07	
1614005880 JEU 4 PLAQ 4K1 ON	1	94,31	94,31	
1629058880 KIT DISQUES OM	1	198,07	198,07	
SOUS-TOTAL INTERVENTION H			397,45 TTC	
I : REMPLACEMENT COURROIE ACCESSOIRE				
FORFAIT.MO REMPLACEMENT COURROIE D'ACCESSOI			19,10	
9819833380 COURROIE 2N1 OM	1	43,60	43,60	
SOUS-TOTAL INTERVENTION I			62,70 TTC	
J : REMPLACEMENT BALAI EG				
1611872380 BALAI EV 7E1 OM	1	13,12	99,99	0,00

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

Adresser votre règlement :
DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

avis clients

★★★★★

CITROËN ADVISOR

citroen.fr

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CONCESSION CITROËN
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DU PAYS DE GEX

SIÈGE SOCIAL

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex
Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

SUCCURSALE

Z.A. de L'Allondon - 01630 Saint Genis Pouilly
Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49
Service commercial : 04 50 42 79 79

S.A.S. au Capital de 517 500 €

343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse

Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672

Site internet : <http://www.ginotgex.com> - E-mail : citroengex@ginotgex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTI	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE	05/12/18				05/12/18
275932	773546	VN987263			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN/V3			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	CPI	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/16	0046		2
C4 CACTUS	EG-488-JV	41096	14441	MR BOREL NICOL	
MODÈLE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	N° de PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT	CT
		TTC		TTC
1611870280 BALAI PLAT 5E1	OM	1 39,49	39,49	
1611870480 BALAI PLAT 5E1	OM	1 31,78	31,78	
SOUS-TOTAL INTERVENTION J		71,27 TTC		
(*) SELON PRESCRIPTION DU CONSTRUCTEUR				

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

MO factures 10012
C 275932
F 05/12/2018
D 797,07
M 2040
R 05/12/2018
E
Papillon à joindre à votre règlement
CT 7 664,22 20,0 132,85
au (*) au temps passé
Adresser votre règlement à :
DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

797,07

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

avis clients

★★★★★
CITROËN ADVISOR
citroen.fr



CONCESSION CITROËN

Distribution Automobile du Pays de Gex

Siège Social :

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex

Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

Succursale :

Z.A. de L'Allondon - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49

Service commercial : 04 50 42 79 79

S.A.S. au Capital de 517 500 €

343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse

Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672

Site internet : <http://www.ginotex.com> - E-mail : citroengex@ginotex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	REF. COE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE	05/12/17			ME	05/12/17
263661	763209	VN987263			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/16	0046		1
C4 CACTUS	EG-488-JV	19015	14441	DOOSEMAN Virgi	1
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT	CT
		TTC	TTC	
C : 9383XX04FR010111 FORFAIT CARRE REVISION OW30			189,00	
0000031338 JOINT 140	1			
00001109AL FILTRE A H 140	1			
1611909180 LIQUIDE LA 9B3	1			
HU221 HUILE OW30				
SOUS-TOTAL INTERVENTION C		189,00 TTC		
D : 4945PE01FR020102 FORFAIT CARRE FILTRE HABITACLE A POLLEN			29,00	
1609428080 LOT DE FIL 6K1	1			
SOUS-TOTAL INTERVENTION D		29,00 TTC		
E : FORFAIT traitement anti bacteries			29,00	
1608523580 STERILISANT AEROSOL	1			
SOUS-TOTAL INTERVENTION E		29,00 TTC		
F : TRAITEMENT DES DECHETS				
TRAIT PART.TRAITEMENT DES DECHETS	1,50	3,77	5,65	
SOUS-TOTAL INTERVENTION F		5,65 TTC		

(*) SELON PRESCRIPTION DU CONSTRUCTEUR

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

252,65

Adresser votre règlement :
DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

C 10012
F 263661
D 05/12/2017
M 252,65
R 040
A 05/12/2017
PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TVA 20,0	MONTANT T.V.A.
7	210,55	20,0	42,10



CITROËN

CONCESSION CITROËN

Distribution Automobile du Pays de Gex

Siège Social :

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex

Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

Succursale :

Z.A. de L'Allondon - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49

Service commercial : 04 50 42 79 79

S.A.S. au Capital de 517 500 €

343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse

Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672

Site Internet : <http://www.ginotgex.com> - E-mail : citroengex@ginotgex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

**GINOT
GEX**

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE	31/10/2016	32205		31/10/16
117518	KL7476	VN987263		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VQ		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF70PHNZBGE539396	28/10/2016		VEH NEUF	1
1CE3A5NCQJB0A016	EG-488-JV		14441		
MODÈLE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	CT
C4 Cactus PureTech 110 S&S BVM Shine			17291.67	1
Teinte : Blue Lagoon			250.00	1
Interieur : Tissu Mica Grey - Ambiance Stone Grey			500.00	1
Puissance administrative : 5 cv			500.00	1
Vehicule vendu au prix de :			1250.00	
PLATE			-3125.00	1
Toit vitre panoramique			221.76	3
Jantes alliage 17" Cross Black			32.00	3
Total options			82.92	1
Reduction de prix :			29.17	1
CARTE GRISE			380.00	1
CARBURANT				
FORFAIT LIVRAISON				
FORFAIT MOBILITE				
CONTRAT DE GARANTIE 48 MOIS OU 60 000 KMS				

[Signature]

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

19344.26

Adresser votre règlement :
DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

CT	MONTANT H.T	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
32205			
117518	15908.76	20.0	3181.74
31/10/2016	253.76	0.0	0.00
19344.26			
CHEQUE			
31/10/2016			

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.



Distribution Automobile du Pays de Gex

Siège Social :

Z.A. La Plaine - 116, impasse de la Lioude - B.P. 229 Cessy - 01172 Gex cedex
Tél. : 04 50 20 54 54 - Fax : 04 50 41 44 01

Succursale :

Z.A. de L'Allondon - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tél. : 04 50 42 01 50 - Fax : 04 50 42 01 49

Service commercial : 04 50 42 79 79

S.A.S. au Capital de 517 500 €

343 247 672 R.C.S. Bourg en Bresse

Siret 343 247 672 00029 - NAF 4511Z - N° TVA U.E. : FR 49 343 247 672

Site Internet : <http://www.ginotgex.com> - E-mail : citroengex@ginotgex.com

Dépannage 7j/7 : 06 09 46 87 88

NET À PAYER

13484.26

Adresser votre règlement :

DAPG - B.P. 229 - 01172 GEX Cedex

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de la facture. Les clients ne sont pas admis à payer à crédit. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (L.O. n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT



Facture Atelier n°12174

Le 12/04/2023 , dossier n°192361 , N°OR : 12364, page 1 / 1

FOLCO AUTO

686 Avenue Francis Blanchard
01170 GEX

Tel : 04 50 41 54 24 Fax :

Vendeur : Sébastien FOLCO

Tel : 04 50 41 54 24 Port : 04 50 41 54 24

Mail : contact@folco-auto.com

Adresse de facturation :

Réf: 311431

BIC/IBAN : CCBPFRPPGRE / FR7616807000213607342621905

Coordonnées Client

Réf: 311431

Véhicule

Réf: 182446

Marque : CITROEN	Modèle : C4 CACTUS	Energie : ESSENCE
Couleur : BLEU	N° de serie : VF70PHNZBGE539396	Immat. : EG488JV
Carrosserie :	Km au Compteur : 113828	Date de 1ere m.e.c : 28/10/16
Assureur :	Référence Sinistre :	Date Sinistre :
Expert :	Date Expertise :	Ordre de mission :

Articles et prestations	Qte	Prix Un.	Remise	Prix HT	TVA	Prix TTC
Forfait POSE/EQUIL/VALVE 4 PNEUS UTILITAIRE/SUV/ 4X4 / RUN FLAT/19 POUCES ET PLUS	1	90.00	0.00	90.00	20.00	108.00
Forfait REPARATION PNEU TUBELESS	1	18.60	0.00	18.60	20.00	22.32
REVISION 3 FILTRES	1.30	80.00	0.00	104.00	20.00	124.80
VIDANGE-NIVEAUX-PRESSION-ECLAIRAGE	0.80	80.00	0.00	64.00	20.00	76.80
Déchet TAXE	1	8.00	0.00	8.00	20.00	9.60
Huile moteur HUILE 5W30 MOBIL SUPER 3000 P PSA (ref 5W30PSA)	4.00	14.25	0.00	57.00	20.00	68.40
JOINT DE VIDANGE (ref 7014)	1.00	2.90	0.00	2.90	20.00	3.48
NETTOYANT/DESINFECTANT CLIMATISATION/VENTILATION (ref 3 NETTOY)	1.00	21.67	0.00	21.67	20.00	26.00
LAVE GLACE 1 LITRE (ref 7003)	2.00	1.68	0.00	3.36	20.00	4.03
LIQUIDE REFROIDISSEMENT UNIVERSEL 5 LITRES (ref 7000)	0.20	14.99	0.00	3.00	20.00	3.60
FILTRE A HUILE (ref LS923)	1.00	16.90	0.00	16.90	20.00	20.28
FILTRE A HABITACLE (ref AH245-2)	1.00	25.21	0.00	25.21	20.00	30.25
PURFLUX Ref A1786 FILTRE A AIR	1.00	35.47	0.00	35.47	20.00	42.56
PN NOK 205/50ZR17 XL 93Y POWERPROOF	4.00	124.52	7.00	463.21	20.00	555.85
PRÉVOIR ÉCHANGE 2 TAMBOUR AR 325 TTC POSE						

Détails des règlements

Date	Libellé	Mode de paiement	N°	Banque	Montant
12/04/2023	Règlement	Carte Bancaire	*		1095.97 €

Facturation Main d'Oeuvre

Carrosserie	Nb Hrs	Taux HT	Tot. HT	Mécanique	Nb Hrs	Taux HT	Tot. HT	Peinture
T1				M1				Tps :
T2				M2	2.10	80.00	168.00	Ingr. :
T3				M3				

Récapitulatif				Signature			Total	
M.O.	Forfaits	Pièces	Petites fournitures	Date et signature du client :			Total HT	913.32€
211.20€	130.32€	754.45€					Total TVA	182.65€
Tous règlements après la date de paiement fixée exposera le client à des pénalités sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire. Le taux de ces pénalités serait au moins équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités. Cette clause n'exclue pas des dommages et intérêts complémentaires. La marchandise vendue reste la propriété du vendeur jusqu'à l'entier paiement de celle-ci.							Total TTC	1095.97€
							Total TTC Client	1095.97€
				TVA	Base	Total TVA	RESTANT DU	0.00€
				20.00%	913.32€	182.65€	Paiement à réception	